



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 09 septembre 2013 à 20h00, Maison de Commune

Présidence : M. Jean-Marc Schlaeppi

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis municipal N° 04/2013 relatif à une demande de crédit de CHF 7'650'000.00 pour la construction d'un bâtiment scolaire sur la parcelle N° 558 « Les Communaux » 2^{ème} étape
- ouï le rapport de la commission ad hoc
- ouï le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. **D'autoriser la Municipalité à entreprendre la construction du complexe scolaire ;**
2. **D'accorder la demande de crédit de CHF 7'650'000.00 pour la construction et l'aménagement du nouveau bâtiment scolaire ;**
3. **D'autoriser le financement par un emprunt de toute ou partie de cette somme auprès d'un établissement financier aux meilleures conditions du moment et d'un solde éventuel par la trésorerie courante ;**
4. **D'amortir cet investissement sur la base d'une annuité fixe, en 30 ans, pour la construction et les aménagements extérieurs, avec possibilité d'effectuer un amortissement anticipé, si résultats favorables**

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal
du 09 septembre 2013.

Le Président

Jean-Marc Schlaeppi

La Secrétaire

Isabelle Vouillamoz

